



**Compte rendu du Conseil Communautaire  
Séance du 15 juillet 2020**

**Étaient présents**

AMEZIANE Karim	GRANGER Sylvain
GUYOT Elisabeth (Supp)	GRAUSI Jérôme
ATTAWAY Bernard	GUILLAUD-PIVOT Sophie
BADIE Sandrine	GUILLET Laurent
BEKHIT Thierry	HERNANDEZ Azucena
BELANTAN Maurice	JARLAUD Bernard
BERT Martine	KELLER Estelle
BLANC Aurélien	LAGRANGE Thierry
BOLLEAU Alexandre	LUZET Frédérique
BONNARD Olivier	MARCEL Jean-Pierre
BRENIER Jean-Yves	MERLE Annick
BRISSAUD Lucette	MICHOUD Daniel
CADO Jean-Yves	MOREL Eric
CASTILLA Bernard	MORGUE Léon Paul
CHATELAT Rémi	MOYNE BRESSAND Alain
CHEBBI Nora	PEJU Nathalie
CHIEZE Christelle	PERRIN Marie-Lise
CONTASSOT Raymond	POMMET Gilbert
COSSIAUX Patrick	POURTIER Annie
COURTEJAIRE Hervé	QUILES Joseph
DESAMY Dominique	REGNIER Camille
DREVET Christiane	REYNAUD Philippe
DROGOZ Alexandre	ROLLER Yvon
EMERAUD David	ROUX Jean-Yves
ERBS Anne-Isabelle	SALAS Simone
FRANZOI Christian	SANDRIN Maria
GARCIA Youri	SBAFFE Jean Louis
GEHIN Frédéric	SITRUK Nicole
GENIN Nicole	SPITZNER Francis
GEORGES Corinne	SUCILLON Eric
GIBBONS Grégory	TAVERNESE ROCHE Stéphanie
GILBERT Eric	TERUEL Eric
GIROUD Christian	THOLLON Denis
GOMES Nathan	VIAL Frederic
GONZALES Frédéric	

### **Étaient excusés et représentés**

DUGOURD Cécile donne pouvoir à SBAFFE Jean-Louis  
LEFEVRE Stéphane donne pouvoir à BOLLEAU Alexandre  
PILON Denis donne pouvoir à SUCILLON Eric

### **Étaient excusés et absents**

FOISSIER Luc (arrivée à 18h55)

Monsieur Bonnard prend la parole et remercie les conseillers communautaires de leur présence. Il invite Christiane Drevet, en sa qualité de doyenne d'âge, à rejoindre la table de la présidence.

## **I. Installation du Conseil Communautaire**

Madame Maisse indique le déroulé de cette première partie. Elle invite les élus communautaires, à l'appel de leur nom, à se lever afin de pouvoir être repéré par l'ensemble de l'assemblée.

En parallèle, un diaporama est projeté dans la salle afin de situer l'ensemble des communes de la collectivité sur le territoire.

Madame Drevet procède à l'appel des conseillers.

Après vérification du quorum (69 membres présents et 3 représentés), Madame Drevet déclare la séance ouverte.

En sa qualité de benjamine de l'assemblée, Camille Regnier est désignée secrétaire de séance et rejoint la table de la présidence.

Les règles sanitaires à respecter sont énoncées par Madame Maisse, Coordinatrice générale des services de la CCBD.

### **Election du Président**

#### **Exposé du déroulé du scrutin**

Le président est élu au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue des deux tours, si aucun candidat n'est élu, un 3ème tour est effectué à la majorité relative.

A l'issue, en cas d'égalité, le candidat le plus âgé est élu.

Madame Drevet interroge l'assemblée afin que les éventuels candidats à la présidence de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné se déclarent.

Trois candidats se font connaître : Monsieur Bonnard, Monsieur Brenier et Monsieur Drogoz.

Les candidats peuvent prendre la parole afin de présenter leur Programme.

Afin de garantir une neutralité dans les discours, Madame Drevet leur propose de tirer au sort leur ordre de passage.

La présidente procède au tirage au sort.

1. Olivier BONNARD
2. Alexandre DROGOZ
3. Jean-Yves BRENIER

Madame Drevet leur indique que leur temps de parole doit respecter un délai raisonnable d'environ 7mn.

→ **Profession de foi de Monsieur BONNARD, Maire de Creys-Mépieu, président sortant, candidat**

« Madame la présidente,

Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

Il y a quelques jours, je vous faisais part officiellement de ma candidature à la présidence des Balcons du Dauphiné, avec une équipe qui incarne les particularités de notre territoire. Ensemble, nous avons réfléchi aux bases de notre action pour le mandat à venir, à des fondements qui ne sont pas l'expression d'un seul homme.

Cette élection s'apparente, un peu, à celle d'une élection municipale et il m'est apparu normal et transparent que de vous présenter les femmes et les hommes désireux de m'accompagner, pour ne rien vous cacher, pour exprimer aussi la considération que je porte à cette assemblée.

Lorsque vous êtes le candidat sortant, vous êtes forcément la cible de votre bilan.

Le bilan finalement, on ne me le reproche pas, on ne nous le reproche pas. Car à bien y réfléchir, l'ensemble des engagements pris il y a trois ans ont tous été respectés. Ce qui m'est reproché, c'est de ne pas en avoir fait plus !

On oublie la mise en place du PCAET, puis le travail accompli avec le conseil de développement pour que soit enfin intégrée, dans le débat public, la parole de la société civile. On oublie le travail accompli sur l'eau et l'assainissement et sur l'organisation complexe d'une régie communautaire. Cela, aussi, a contribué à la réduction du mille-feuille territorial dont beaucoup parlent et que nos citoyens appellent de leurs vœux. On oublie encore le renforcement de nos politiques culturelles la première résidence d'artistes jamais mise en place sur notre territoire, et notre capacité à travailler ensemble vite et bien... Ne sommes-nous pas la première intercommunalité fusionnée à avoir signé, avec la région, un contrat ambition région qui a permis de donner à nos communes 90% de 3 300 000€ destinés à notre territoire là où d'autres intercommunalités affectaient l'intégralité de cette somme à leurs propres besoins ! Tout ceci n'était pas prévu. Nous l'avons fait

Je ne reviendrais pas sur la complexité de la fusion qui a dû se faire en respectant la loi Nôtre et le schéma de coopération intercommunale.

Ma candidature pour ce nouveau mandat s'inscrit avec la même sincérité, avec la même sagesse. Sans promesses et sans engagements qui ne pourraient être tenus.

Ma candidature s'inscrit dans le temps du mandat.

En premier lieu, il m'appartient de tenir compte du fort renouvellement des équipes municipales. En effet, je le sais bien, quand on vient d'être élu pour la première fois dans une mairie la mobilisation des fonctions municipales est intense. Aussi, je souhaite que l'on se donne jusqu'à la fin de l'année 2020, pour accompagner ces équipes municipales à se saisir pleinement des sujets communautaires à travers notamment un séminaire et un forum.

Dans le même temps, des feuilles de routes seront établies pour chaque vice-président et des commissions composées d'élus communautaires et municipaux seront mises en place.

Si ces commissions auront pour missions d'émettre des avis sur chaque rapport, elles devront aussi être force de propositions sur chacune de nos politiques. Je souhaite aussi que leurs réflexions nourrissent nos satellites qui exercent, pour nous, des missions et des compétences... je pense notamment à la gestion des déchets et bien d'autres.

Concernant les prises de compétences, je ne souhaite pas inviter le conseil communautaire à en prendre de nouvelle.

Cependant, il y a des sujets qui restent incontournables et dont il faudra se saisir car le législateur en a défini les limites. Ces sujets feront l'objet de débats et de décisions prises en assemblée.

Un vice-président sera en charge, dès le début du mandat, du PLUI avec un objectif temps de deux années. Deux années pour se rencontrer, pour construire, pour organiser et pour nourrir une réflexion avec chacune des 47 communes.

Le vice-président en charge du PCAET aura, dès le mois de septembre, la mission d'apporter un niveau d'information nécessaire aux élus communautaires qui devront se positionner, avant le 31 mars 2021 sur la loi LOM, (la Loi d'Orientation des Mobilités), qui donne la possibilité aux intercommunalités de devenir, l'Autorité Organisatrice de Mobilité.

Pour agir, nous nous servons de nouveaux modes d'actions désormais à notre possibilité. Notre Plan Climat Air Energie Territorial en est un, quand d'autres intercommunalités, pourtant non fusionnées, initient à peine leur propre projet.

D'autres actions doivent se réaliser sur ce mandat avec des objectifs que nous devons préciser ensemble : la réduction de nos consommations à travers la rénovation énergétique des logements, le développement des mobilités douces et des énergies renouvelables. Car il est de notre responsabilité de continuer à nous saisir de toutes les opportunités pour répondre aux enjeux climatiques et écologiques.

Faut-il rappeler, les 80 km de voie douce réalisés sous ce mandat, le soutien affirmé au projet de liaison par l'emprise de CFEL Lyon Agglo pontoise/Crémieu, l'expérimentation du covoiturage avec la Plaine de l'Ain, l'aide apportée aux communes contre les déchets sauvages, le projet de centrale photovoltaïque initié et porté par notre communauté de communes.

A travers le PCAET, je souhaite que nous aidions les communes dans leurs projets porteurs de ces thématiques. J'ai parlé avec les Maires, tout au long du mandat. Je connais leurs attentes en matière d'amélioration thermique des bâtiments communaux, de voies douces, de pollution lumineuse, de construction des bâtiments communaux appelant les énergies renouvelables et autonomes.

La communauté de communes sera à leur côté et ensemble, nous ferons de ce territoire, un territoire à énergie positive. Je sais que ces aides seront bien utilisées par les communes.

*Il faut aussi que nous saisissons pleinement du plan alimentaire.*

*Nous pouvons, nous devons faire beaucoup mieux sur ce sujet et les Balcons du Dauphiné ont une magnifique carte à jouer. Nous avons une multitude de producteurs de grande qualité que nous pouvons accompagner, et renforcer à travers ce plan.*

*Notre point de départ sera celui des circuits courts qui doivent servir à l'alimentation des Habitants de notre communauté de communes et, plus particulièrement nos restaurants scolaires. Ceci n'est pas une petite ambition. Il s'agit de travailler ensemble à la mise en place d'une ou de cuisine(s) centrale(s) en utilisant sans compter nos produits locaux.*

*Ceci doit aussi contribuer à renforcer le bloc communal « Communauté de communes, communes ». Un vice-président sera chargé de travailler sur l'ingénierie territoriale et sur tous les sujets liés à la mutualisation à l'image du service ADS, droit des sols, qui instruit vos demandes d'urbanisme. C'est aussi déjà le cas dans d'autres domaines comme la natation en milieu scolaire, la musique à l'école que j'ai initiées pour tous les élèves notre territoire.*

*Mais nous devons aller bien plus loin dans ces domaines.*

*Je souhaite la mise en place d'un service de remplacement pour les agents administratifs des mairies avec des secrétaires qui pourront aussi venir en appui des communes sur l'instruction de dossiers exigeant plus d'ingénierie. Je souhaite que soient développées les compétences que nous avons avec France Service en utilisant la centralité de nos bourgs. Tout ceci doit renforcer nos actions à destination des communes et des populations*

*Il nous faut avoir l'ambition d'être un territoire d'exception,*

*En continuant de développer le potentiel d'attractivité de notre communauté de communes tant au niveau touristique qu'économique,*

*En communiquant davantage sur nos atouts et nos talents et en accompagnant aussi nos entreprises dans leur développement,*

*En faisant de notre communauté de communes l'auteur d'un projet partagé, un projet de territoire qui fera, dès le début du mandat, l'objet d'une vice-présidence spécifique.*

*Ce projet devra nous emmener vers des politiques publiques plus efficaces en optimisant nos forces et nous lui associerons un pacte financier, comme une charte fiscale et financière de solidarité.*

*Cela est aujourd'hui possible car notre communauté de communes est une structure très saine financièrement qui peut envisager sereinement des trajectoires d'accompagnement vers nos communes malgré les restrictions qui s'annoncent. Ce n'était pas le cas il y a encore peu.*

*Comme je l'ai toujours fait, je souhaite que l'intercommunalité ne soit pas l'objet de politique partisane.*

*Car oui être président, c'est tout cela,*

*Etre président c'est s'imprégner du territoire tout au long du mandat ; et pas seulement à travers une ou deux rares apparitions ou quelques mots et interventions, ne pas se contenter de rares apparitions.*

*Etre président, ce n'est pas être absent lors des grands rendez-vous de territoire qui honorent notre économie, notre culture, notre patrimoine, le travail accompli au quotidien par les maires et les conseillers municipaux.*

*Etre président, ce n'est pas être insincère et condamner un jour, des actions que l'on a soutenu la veille,*

*Etre président, c'est être là aussi, dans les moments les plus difficiles que peuvent traverser nos collectivités... l'intercommunalité était là avec ses agents pour assumer ses missions, lors de la crise sanitaire, sans précédent qui a marqué si profondément notre pays.*

*Etre président c'est être le garant de l'équité, des plus petites communes comme des plus grandes.*

*J'agirai dans le respect de chacun en toutes circonstances comme je l'ai toujours fait.*

*Je me mettrai en situation de comprendre les problématiques de chacun sans idée reçue car chacune de nos communes à sa propre histoire.*

*Mais notre intercommunalité sera, avant tout, ce que nous, élus déciderons ensemble qu'elle soit. »*

### **➔ Profession de foi de Monsieur DROGOZ, Maire de Saint Chef, candidat**

*« Merci Madame la présidente,*

*Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,*

*Conseiller municipal depuis 2014 et dernièrement élu Maire de Saint-Chef, je me présente devant vous comme candidat à la présidence de la communauté de communes.*

*Beaucoup d'entre vous ne me connaissent pas. Comme beaucoup d'entre vous je fais aujourd'hui mon entrée dans cette instance.*

*C'est pourquoi je souhaite tout d'abord me présenter rapidement.*

*Natif de la commune de St Chef, je suis investi depuis mon plus jeune âge dans les milieux associatifs, culturels et sportifs. Je suis actuellement un dirigeant de la boule rupéenne, club qui organise le plus grand concours de France de sport boules lyonnaises.*

*Conseil Communautaire du 15 juillet 2020  
Approuvé à l'unanimité le 17 septembre 2020 (69 voix)*

*De formation scientifique, je travaille depuis 15 ans dans la recherche médicale. J'ai complété récemment ce cursus par une formation en management stratégique et financier des entreprises et depuis j'aide les chercheurs à développer leur start-up médicale. Mon statut de consultant indépendant me donne la souplesse et la disponibilité nécessaires aux fonctions de président.*

*Vigneron amateur, je suis attaché à notre terroir des Balcons du Dauphiné, à ses traditions et solidarités. La préservation de notre identité rurale sera l'une des priorités de mon mandat.*

*Chaque commune à son histoire propre, son identité propre. C'est cette diversité qui constitue la beauté de nos territoires. Préservons-la, ensemble.*

*Chers élus, nous avons une vitalité démocratique forte dans notre communauté de communes avec trois candidats briguant la Présidence. Avec un renouvellement de près de la moitié des maires et conseillers communautaires, la féminisation est en progression, je m'en félicite. Je tiendrai compte de tous ces paramètres en vous donnant accès aux informations actualisées et en organisant rapidement un séminaire de formation sur l'intercommunalité.*

*Je ne souhaite pas que notre communauté de communes devienne une super structure administrative qui brise les libertés des élus de chaque commune. Vous venez d'être légitimés par le vote, vous avez été élus sur un programme, la CCBD vous aidera à le réaliser et le complètera par des projets et financements mutualisés d'intérêt communautaire.*

*Je vous propose un pacte financier et fiscal pour que ces financements soient répartis de manière équitable et transparente sur les territoires.*

*Nous devons ensemble bien définir le rôle des communes et de celui de notre communauté de communes dans l'architecture territoriale.*

*Je vous propose également un nouveau pacte de gouvernance pour associer réellement les communes, les élus communaux et la population.*

*Un pacte de gouvernance qui inclut et respecte les petites communes, qui laisse la place aux débats, qui fait de notre assemblée plénière un réel lieu d'échange par la création de commissions mixtes regroupant des élus communautaires et communaux pour associer les compétences qui existent dans les équipes municipales, et je sais qu'elles sont nombreuses.*

*Par la revitalisation de la conférence des maires comme lieu de discussion des orientations politiques et stratégiques de notre territoire car si nos différences doivent être respectées c'est grâce à des ambitions communes que nous ferons de notre intercommunalité un territoire de mieux vivre ensemble.*

*Par le renforcement du travail des projets territoriaux avec le conseil de développement dont le travail de concertation et les avis seront plus largement diffusés auprès des élus et de la population.*

*Enfin, par la création de commissions temporaires, associant celles et ceux qui voudront mettre à disposition pour un temps limité leur compétence et leur disponibilité au service de projets précis qui les intéressent particulièrement.*

*Dans cet état d'esprit, je ne vous propose pas un exécutif déjà négocié avant mon élection. Il sera à construire sur la base de trois critères : la compétence, l'engagement, la disponibilité.*

*Le choix des femmes et des hommes qui nous représenteront se fera ensemble, de façon concertée et en respectant les équilibres territoriaux.*

*Enfin, dans une démarche responsable et en période de crise où nos concitoyens voient trop souvent leur revenu diminuer, nous réaliserons nos programmes sans augmenter les impôts.*

*Je vous propose 5 axes forts de développement :*

*Tout d'abord, le développement économique par l'investissement dans les structures de nos communes grâce au fond du plan de relance européen, par la création de tiers lieux pour pouvoir télétravailler, par le soutien à notre économie locale et nos circuits-courts avec nos commerçants, artisans, agriculteurs via le plan alimentaire territorial, par le renforcement du soutien à l'initiative entrepreneuriale et enfin par la création de cuisines centrales intercommunales fonctionnant en circuit de production et approvisionnement locaux.*

*En matière d'enfance-jeunesse, nous élargirons la compétence enfance en incluant les 12/13 ans pour une continuité éducative vers davantage d'autonomie des enfants.*

*Nous soutiendrons la création d'établissement d'accueil de jeunes enfants pour un meilleur maillage territorial.*

*En matière d'écologie et d'environnement, nous voulons un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux comme outil de reconversion écologique de notre territoire et qui répondra à la légitime demande de nos concitoyens en la matière.*

*Nous accompagnerons financièrement les communes pour la transition énergétique comme l'isolation, le chauffage à énergies renouvelables ou la production de « cellule » énergies renouvelables.*

*Nous choisirons l'éco label européen pour les commandes publiques, nous proposerons le ramassage sélectif des déchets en porte à porte, nous créerons des ressourceries pour la valorisation des déchets, lieu de reconditionnement de ces derniers.*

*En matière de culture, patrimoine, promotion touristique, nous serons actifs dans la création d'une politique culturelle et touristique concertée sur tout le territoire par l'aide à la sauvegarde de notre patrimoine architectural et culturel.*

*Enfin, dernier point, nous développerons les mobilités par la coopération renforcée avec les intercommunalités limitrophes, par le développement de services de covoiturages, par la connexion des territoires pour déplacement modes doux : piétons, vélos.*

*Ma démarche est celle du rassemblement, sans esprit partisan, de femmes et d'hommes représentatifs de la diversité de notre territoire. Dès mon élection, nous entrerons dans une phase de concertation. Ensemble, nous construirons l'avenir de nos territoires, ensemble dans le respect de nos identités*

*Je vous remercie pour la confiance que vous allez m'accorder et je vous remercie de votre attention »*

Madame DREVET invite Monsieur Jean-Yves Brenier à venir à la tribune et lui rappelle le délai raisonnable de 7 minutes.

➔ **Profession de foi de Monsieur BRENIER, Maire de Leyrieu, candidat**

« Madame la présidente,

Mesdames les conseillères communautaires, messieurs les conseillers communautaires,

*Si je me présente à la présidence de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, c'est parce que j'ai cru et soutenu dès le début la création de notre grand territoire. J'ai cru à ce projet mais j'ai démissionné de son exécutif pour des raisons que vous connaissez et sur lesquels je ne reviendrais pas ici. Je m'en suis déjà longuement expliqué dans une lettre ouverte mais j'ai depuis également largement développé par ailleurs toutes les raisons de ce choix.*

*Si je me présente aujourd'hui, c'est parce que j'ai cru mais surtout parce que je veux croire encore. Je veux encore y croire car je pense que l'on peut se rassembler et créer l'unité. Mon expérience de vice-président du Symbord depuis 2014 m'a permis de travailler avec chaque commune et tous leurs élus. Elle m'a permis aussi de prendre de la hauteur, de juger de la cohérence pour développer une vision large tout en tenant compte des problématiques de chacun. Je connais chaque commune, j'ai pu mesurer leurs spécificités, aucun ne sera laissée au bord du chemin, aucun coin du territoire ne sera oublié.*

*Le rassemblement et l'unité, c'est également ma volonté de ne pas jouer équipe contre équipe. Cela serait accentuer les divisions. Mais je tiens à vous assurer que l'exécutif que je vais avoir l'honneur de diriger est composé de 15 personnes et sera élu dès ce soir. L'unité sera possible parce qu'un travail et des échanges en amont de cette élection me permettent d'assurer la représentation de tout le territoire. En effet, malgré les affichages, j'ai l'assurance de la contribution des uns et des autres en tant que vice-présidents à mes côtés. La totalité des Bourg-Centres ainsi que des petites communes seront présent et de nouveaux talents nous rejoignent. Dès demain, cet exécutif est prêt à être au travail.*

*Sur le fond, l'intercommunalité que j'appelle de mes vœux se doit de marcher sur ses deux jambes : l'une se doit de mettre les communes au centre du dispositif intercommunal comme je le réclame de longue date, et l'autre se doit d'imprimer une large vision au développement de notre territoire.*

*Pour le premier point, il s'agit de rénover de fond en comble la gouvernance : une commission par thématique, ouverte à toutes les communes, y compris aux élus communaux. Au bout de la chaîne de décision, le conseil de communauté doit être sanctuarisé dans sa fonction de décision et d'arbitrage par les conseillers communautaires. C'est leur rôle. Le service de remplacement, l'ingénierie intercommunale, les actions de mutualisation.... tout cela a existé par le passé mais a été balayé, sans concertation, de manière unilatérale à l'issue de la fusion. Il nous faut reconstruire dès demain ces outils indispensables au fonctionnement des communes.*

*Pour le second point, c'est le rôle de l'intercommunalité que d'essayer de voir loin, de prévoir et d'anticiper les besoins de nos habitants. Le seul pragmatisme ne suffira pas à nous préparer au monde qui vient, encore moins avec la crise sans précédent à laquelle il nous faut nous préparer.*

*La transition énergétique, la préservation de notre environnement, la mobilité, le vieillissement de la population et l'éducation de nos enfants vont devenir des priorités absolues dans le monde de demain. Tout cela, bien sûr ne pourra être garanti sans une mobilisation de tous les acteurs en direction de l'emploi. Nous avons la responsabilité de soutenir les entreprises de notre territoire, et de nous mobiliser en faveur de nos artisans et commerçants. Où est la communauté de communes aujourd'hui sur ces sujets ? Il nous faut monter en première ligne. Il existe un cercle vertueux à la dépense publique. Prenons l'exemple de la rénovation énergétique des habitations. Le renforcement d'urgence de notre Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat permettrait de concilier la fin du monde, la fin du mois, la relance économique locale et la création de richesse par la création d'une forte demande de travaux sur le territoire. Alors pourquoi attendre ?*

*Une gouvernance renouvelée, une méthode nouvelle pour faire émerger notre projet de territoire et faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain. Voilà ce que je vous propose de faire ensemble.*

*Bien sûr c'est ambitieux*

*Bien sûr il va nous falloir travailler d'arrache-pied*

*Bien sûr ce ne sera pas facile*

*Mais il en va de notre responsabilité de nous mobiliser pour nos communes et nos habitants. De nous mobiliser pour faire gagner, tous ensemble, les Balcons Dauphiné.*

*Et sachez que vous pouvez compter sur moi, dès ce soir, pour mettre toute mon énergie, toute mon expérience et toutes mes compétences au service de cette ambition.*

*Je vous remercie de votre attention, et sais que je peux compter sur vous. »*

Les trois programmes ayant été présentés, Madame Drevet annonce les opérations de vote pour élire le président de l'intercommunalité.

Madame Maisse indique le déroulé des opérations de vote.

## Dépouillement

Madame Drevet demande à deux élus communautaires volontaires d'assurer le rôle de scrutateur. Madame Perrin et Monsieur Ameziane se proposent. Ils sont garants du bon déroulé du scrutin.

Une fois le dépouillement effectué devant l'assemblée, Madame Drevet annonce le résultat du 1<sup>er</sup> tour.

### 1<sup>er</sup> tour

Nombre d'émargements.....	72
b. Nombre d'enveloppes .....	72
c. Nombre de suffrage déclaré blanc .....	1
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	71
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNARD Olivier	30	Trente
BRENIER Jean-Yves	35	Trente cinq
DROGOZ Alexandre	6	Six

La majorité absolue n'est pas atteinte. Un second tour est donc nécessaire.

Monsieur Foissier, Maire de Soleymieu arrive à 17H55. Il prend part aux opérations de vote du second tour.

### 2<sup>nd</sup> tour

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	73
c. Nombre de suffrage déclaré blanc .....	1
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	72
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNARD Olivier	29	Vingt neuf
BRENIER Jean-Yves	40	Quarante
DROGOZ Alexandre	3	Trois

Monsieur Brenier obtient la majorité absolue.

➤ **Monsieur BRENIER est élu Président de la CCBD avec 40 voix et est immédiatement installé.**

Monsieur Brenier reprend la Présidence de la séance.

Il remercie la présidente pour son rôle lors de cette première partie de soirée et remercie l'assemblée pour cet honneur. Cette élection résulte d'un travail de longue haleine, il renouvelle son envie de faire avancer ensemble les Balcons du Dauphiné.

Le président précise que la soirée va être longue. Il remercie Monsieur Bonnard qui a travaillé pour le territoire et félicite Monsieur Drogoz pour sa volonté d'engagement auprès des Balcons du Dauphiné.

Monsieur Brenier demande une interruption de séance de 15 minutes.

La séance reprend à 19h45. L'ordre du jour initial est maintenu.

## **II. Fixation du nombre de membres du Bureau**

Monsieur Brenier lit la proposition de délibération initiale et propose de constituer l'exécutif de la CCBD de 15 vice-présidents. Il ne souhaite pas, ce jour, élire de conseillers délégués.

- **Le conseil communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés (73 voix), de fixer le nombre de vice-présidents à 15.**

## **III. Elections des membres du Bureau**

Le président propose d'utiliser le vote électronique pour l'élection des vice-présidents afin de gagner du temps. L'assemblée accepte.

Madame Maisse explique le fonctionnement du vote électronique.

Monsieur Brenier proposera 15 personnes, une pour chaque vice-présidence. Des candidats peuvent également se faire connaître s'ils le souhaitent. Dans ce cas, chacun pourra prendre la parole pour exposer ses motivations dans un délai imparti d'environ 1 minute.

### **➔ Elections des vice-présidents Début des opérations de vote**

Le Président indique que les 15 Vice-présidents qu'il va proposer pour constituer l'exécutif ont été contactés en amont et ont accepté la proposition.

Les noms proposés seront énoncés un par un, dans l'ordre et sans délégation. Ces dernières seront attribuées ultérieurement.

### **1<sup>ER</sup> VP**

L'élection du 1<sup>er</sup> Vice-président commence.

Le Président propose la candidature de Monsieur Gehin. Monsieur Blanc se porte également candidat.

Monsieur Brenier donne la parole à Monsieur Blanc. Celui-ci salue l'assemblée et prend la parole en indiquant qu'il faisait partie de la liste de Monsieur Bonnard. Ayant perdu les élections il n'est pas très heureux. Il précise qu'il assume totalement ce qui a été fait au cours des trois dernières années ; tous les objectifs ont été atteints. Le projet porté était un beau projet avec une équipe préparée avec différentes thématiques. Monsieur Blanc tient à remercier les élus sortants ainsi que toutes les personnes faisant partie de leur liste. C'est pour cette raison qu'il souhaite aller au bout de sa démarche et se présente à la première vice-présidence de la communauté de communes.

Monsieur GEHIN est à son tour invité à prendre la parole.

1<sup>er</sup> adjoint à Corbelin depuis les dernières élections municipales, Monsieur Gehin est conseiller municipal depuis 3 mandats et conseiller communautaire depuis 2013. Il indique qu'il n'a pas d'autres commentaires à faire ;

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrage déclaré blanc .....	1
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	72
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARNAUD Richard.....	1	Un
BLANC Aurélien.....	23	Vingt trois
GEHIN Frédéric.....	48	Quarante huit

➤ **Monsieur GEHIN est élu 1<sup>er</sup> Vice-président de la CCBD avec 48 voix et est immédiatement installé**

#### **2<sup>nd</sup> VP**

Monsieur Brenier propose la candidature de Madame Regnier, 1<sup>ère</sup> adjointe de la commune de Vignieu.

Madame Luzet, se porte également candidate. La parole lui est donnée afin qu'elle puisse se présenter. Masame Luzet était dans l'équipe supposée de Monsieur Bonnard. Elle est élue municipale depuis 2008 à Saint Victor de Morestel et conseillère communautaire depuis 2014. Ce mandat lui a permis de prendre la mesure de l'engagement au niveau du territoire. Elle a notamment travaillé sur des questions de communication et de tourisme en siégeant à différentes commissions de la collectivité. La proposition de Monsieur Bonnard de faire partie de l'exécutif de la CCBD n'a fait qu'amplifier son attachement au territoire et sa passion pour l'action publique.

Malgré la défaite de Monsieur Bonnard, elle souhaite tout de même proposer sa candidature afin de pouvoir s'engager pour son territoire et souhaite pouvoir travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des élus.

La parole est ensuite donnée à Madame Regnier.

Madame Regnier, élue sur la commune de Vignieu, se présente comme une jeune femme dynamique, diplômée en management international et en marketing de luxe. Elle a passé une partie de son cursus à l'étranger.

Elle souhaite s'engager aujourd'hui pour apporter toutes ses capacités à la collectivité.

Elle dirige un établissement hôtelier d'environ 40 personnes situé dans les Balcons du Dauphiné ; c'est pour cela que le développement du territoire l'intéresse dans toutes ses dimensions.

Les opérations de votes reprennent à l'urne avec les deux candidates précédentes.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	73
c. Nombre de suffrage déclaré blanc .....	1
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	72
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LUZET Frédérique .....	38	Trente huit
REGNIER Camille.....	34	Trente quatre

- **Madame Frédérique LUZET est élue 2<sup>ème</sup> Vice-présidente de la CCBD avec 38 voix et est immédiatement installée**

Madame Luzet, une fois élue souhaite prendre la parole afin de remercier l'assemblée pour la confiance accordée et renouveler son souhait de travailler en bonne intelligence et uniquement dans la construction.

### 3<sup>ème</sup> VP

Monsieur Brenier propose la candidature de Monsieur Sbaffe.  
Monsieur Blanc et Madame Pourtier se portent également candidats.

Monsieur Blanc s'étant déjà présenté précédemment, la parole est donnée à Madame Pourtier. Elle salue l'assemblée et souhaite tout d'abord saluer le travail accompli par le Président sortant et les membres de l'exécutif lors du mandat précédent. Maire de la commune du Bouchage et conseillère départementale sur le canton de Morestel au côté de Christian Rival, Madame Pourtier était lors du mandat précédent Vice-présidente en charge de la culture et des équipements sportifs, mandat pendant lequel elle a pu mettre en place la politique culturelle décidée par l'assemblée délibérante.

Madame Pourtier pense que le Département a sa place au sein de l'exécutif de la CCBD.

La CCBD prend aujourd'hui un nouveau chemin et Madame Pourtier indique que les valeurs qu'elle porte sont les mêmes ; celles de l'engagement, du travail et de l'humilité.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Sbaffe.

Ce dernier salue l'assemblée. Monsieur Sbaffe est Maire de Tignieu Jamezieu depuis septembre 2018, il a effectué 3 mandats en tant qu'adjoint aux finances précédemment.

Il remercie le Président de sa confiance ainsi que Monsieur Bonnard de lui avoir fait confiance à un moment donné.

Monsieur Sbaffe souhaite absolument être un acteur de la communauté de communes au vue de la taille de la commune qu'il représente ; qui ne peut pas être laissée à l'écart. Il souhaite avec son équipe municipale, qu'il représente, travailler sur le fait que le territoire, auquel il tient, soit entièrement représenté et que la commune ne soit pas mise à l'écart.

Il participera donc de manière complète, avec un engagement et une disponibilité complète.

Il renouvèle ses remerciements à Monsieur Brenier même si au départ, il n'était pas prévu qu'il fasse partie de cet exécutif.

Les opérations de vote sont ouvertes.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	73
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	2
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	71
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
POURTIER Annie .....	37	Trente sept
SBAFFE Jean-Louis.....	34	Trente quatre

- **Madame Annie POURTIER est élue 3<sup>ème</sup> Vice-présidente de la CCBD avec 37 voix et est immédiatement installée.**

Madame Pourtier prend la parole pour remercier l'assemblée de sa confiance et souhaite avoir une pensée pour Monsieur Rival.

**4<sup>ème</sup> VP**

Monsieur Brenier propose la candidature de Madame Chebbi. Aucun autre conseiller communautaire ne se porte candidat.

Madame Chebbi salue l'assemblée et indique qu'elle avait promis d'être ambitieuse pour ce territoire. Elle souhaite renouveler cette promesse en poursuivant cette quête d'attractivité pour ce territoire. Elle précise être la Maire d'Annoisin-Chatelans, commune de 700 habitants. Elle est fière de représenter des communes plus petites au côté de communes plus importantes. Elle termine en indiquant que si les élus lui accordaient leur confiance, elle en serait fière et qu'elle accomplirait cette mission avec passion et solidarité.

Les opérations de vote sont ouvertes.

Madame Sandrin remplace Monsieur Ameziane en tant que scrutateur.

Cette élection n'ayant qu'une seule candidate, pour un gain de temps, Madame Regnier, en tant que secrétaire de séance, indique que le décompte sera effectué par dizaine.

- a. Nombre d'émargements.....73
- b. Nombre d'enveloppes .....73
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs ..... 14
- d. Nombre de suffrage déclaré nul ..... -
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....59
- f. Majorité absolue .....30

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNARD Olivier .....	1	Un
CHEBBI Nora.....	56	Cinquante six
COURTEJAIRE Hervé .....	1	Un
SPITZNER Francis.....	1	Un

- **Madame Nora CHEBBI est élue 4<sup>ème</sup> Vice-présidente de la CCBD avec 56 voix et est immédiatement installée.**

Madame Chebbi remercie l'assemblée pour sa confiance dont elle saura se montrer digne.

**5<sup>ème</sup> VP**

Le Président propose la candidature de Monsieur Grausi, Maire de Saint-Romain-de-Jalionas. Monsieur Blanc se porte également candidat.

La parole est donnée à Monsieur Blanc. Il indique être élu depuis 2008, membre du conseil communautaire depuis 2014. Il a travaillé sur différentes thématiques importantes comme la mutualisation, l'enfance, la jeunesse, l'urbanisme. Il a également fait partie de plusieurs commissions (CT, CHSCT...). Il a donné beaucoup de son temps, et du temps et de l'énergie il en a encore.

Il pense avoir toute sa place dans l'exécutif étant quelqu'un de loyal et sur lequel on peut compter.

Monsieur Grausi est ensuite invité à prendre la parole à son tour.

Il commence par saluer l'assemblée et précise qu'il est le nouveau Maire de Saint-Romain-de-Jalionas et espère pouvoir faire connaissance avec l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Il espère surtout être élu pour l'action qu'il souhaite mener pour le territoire.

Dynamique, il possède des compétences en termes d'emploi et de formation qui sont ses thèmes de prédilection et dans lesquels il travaille depuis de nombreuses années.

Il souhaite rappeler qu'au travers de la crise qui vient d'être traversée, de nombreux enseignements doivent en être retirés. Il souhaite, au travers de son travail au sein de la CCBD, bénéficier de l'appui de tous et pouvoir s'appuyer sur l'ensemble des compétences des conseillers communautaires, en toute intelligence. Les idées doivent venir de tout le monde.

Les opérations de votes commencent.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	73
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	5
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	68
f. Majorité absolue .....	34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLANC Aurélien.....	30	Trente
GRAUSI Jérôme .....	38	Trente huit

- **Monsieur Jérôme GRAUSI est élu 5<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 38 voix et est immédiatement installé.**

Monsieur GRAUSI remercie l'assemblée et souhaite rencontrer tout le monde pour commencer à travailler rapidement.

**6<sup>ème</sup> VP**

Le Président propose la candidature de Monsieur Bolleau. Monsieur Spitzner se porte également candidat.

Monsieur Spitzner prend la parole en premier. Maire de Vertrieu depuis 26 ans, élu communautaire à l'Isle Crémieu puis aux Balcons du Dauphiné, il a beaucoup travaillé sur des sujets touchant l'environnement et le monde agricole.

Il se définit comme une personne travaillant beaucoup et donnant énormément pour le territoire. Etant retraité, il dispose de temps pour assumer ce genre de fonctions.

Monsieur Bolleau prend la parole à son tour. Il commence par saluer l'assemblée. Maire de Sermérieu depuis 2014, il entame son second mandat. Il est très investi sur son territoire.

Pour lui, cette soirée marque une nouvelle page à écrire pour la CCBD en soutenant le nouveau Président élu et en réalisant le travail à faire.

Il tient à souligner que la CCBD compte des personnes de qualité comme Monsieur Bonnard et estime que Monsieur Brenier est tout à fait légitime dans ses nouvelles fonctions de Président de par le projet porté.

Au pays des couleurs il était en charge des aspects environnementaux. Depuis 3 ans il gère les dossiers relatifs au tourisme et à l'attractivité du territoire avec les professionnels du tourisme du territoire dans un esprit d'équipe.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	73
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	5
d. Nombre de suffrage déclarés nuls .....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	67
f. Majorité absolue .....	34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOLLEAU Alexandre.....	34	Trente quatre
SPITZNER Francis.....	33	Trente trois

- **Monsieur Alexandre BOLLEAU est élu 6<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 34 voix et est immédiatement installé.**

**7<sup>ème</sup> VP**

Le Président propose la candidature de Madame Tavernèse-Roche. Aucun autre candidat ne se fait connaître. Madame Tavernèse-Roche est invitée à prendre la parole pour se présenter.

Elle salue l'assemblée. Elle est 1<sup>ère</sup> adjointe à la mairie de la Balme les Grottes et entame son deuxième mandat. Elle s'est investie au sein de la CCBD il y a 3 ans, suite à la fusion.

Elle aime ce territoire et précise que l'on peut compter sur elle pour mettre ses compétences et son enthousiasme au profit du bien communautaire et remercie d'avance l'assemblée pour sa confiance.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	73
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	20
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	53
f. Majorité absolue .....	27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SPITZNER Francis.....	1	Un
TAVERNESE ROCHE Stéphanie.....	52	Cinquante deux

- **Madame Stéphanie TAVERNESE ROCHE est élue 7<sup>ème</sup> Vice-présidente de la CCBD avec 52 voix et est immédiatement installée.**

**8<sup>ème</sup> VP**

Le Président propose la candidature de Christian Giroud. Il n'y a pas d'autre candidature.

Christian Giroud prend la parole et commence par saluer l'assemblée. Monsieur Christian Giroud est élu communautaire depuis 2000 et a occupé différentes fonctions sur le territoire.

Il a passé 20 ans au service du territoire et souhaite continuer son engagement.

Le Président indique que Monsieur Gibbons quitte la séance et donne procuration à Monsieur Reynaud. Le quorum est donc inchangé.

Les opérations de votes commencent.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	18
d. Nombre de suffrages déclarés nuls (abstentions).....	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	51
f. Majorité absolue .....	26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNARD Olivier	1	Un
GILBERT Éric.....	1	Un
GIROUD Christian.....	44	Quarante quatre
PEJU Nathalie.....	3	Trois
THOLLON Denis.....	1	Un
CASTILLA Bernard	1	Un

- **Monsieur Christian GIROUD est élu 8<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 44 voix et est immédiatement installé.**

**9<sup>ème</sup> VP**

Le Président propose la candidature de Mme Hernandez  
Deux autres candidats se manifestent : Monsieur Spitzner et Monsieur Gilbert.

Monsieur Gilbert demande s'il est possible de prendre la parole.

Madame Hernandez prend la parole en premier. Nouvellement élue sur la commune de Crémieu en tant que conseillère, elle siège également à la Chambre des Métiers de l'Isère en tant que cheffe d'entreprise dans le bâtiment.

Elle est très investie dans la vie associative et souhaiterait apporter ses compétences et son énergie au service du territoire et remercie Monsieur Brenier pour la confiance qu'il lui accorde.

Monsieur Gilbert est ensuite invité à se présenter.

Elu municipal minoritaire de la commune de Crémieu, Monsieur Gilbert a déjà une expérience d'élue dans le département de l'Ain en tant que Maire et conseiller intercommunal. Retraité du ministère de la justice, il présente sa candidature pour trois raisons :

- la dimension intercommunale des communes qu'il souhaite mettre en avant et qu'il a portée tout au long de sa campagne municipale.
- Il se positionne comme représentant de la minorité ; les Vice-Présidents précédemment élus étant majoritairement des Maires ou des conseillers issus de la majorité. Dans un souci de pluralité et de diversité, il est important que les personnes issues de la minorité soient représentées au sein de cet exécutif.
- Dernier point, de par ses expériences en matière de transition climatique, il semble important pour Monsieur Gilbert de pouvoir porter les enjeux s'y rapportant.

Pour finir, c'est au tour de Monsieur Spitzner de prendre la parole.

Il insiste car il souhaite donner le meilleur de lui-même pour le territoire.

**1<sup>er</sup> tour**

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrage déclaré blanc .....	-
d. Nombre de suffrage déclaré nul (absention).....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	72
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GILBERT Eric .....	12	Douze
GUILLET Laurent.....	1	Un
HERNANDEZ Azucena .....	24	Vingt quatre
SPITZNER Francis.....	35	Trente cinq

Monsieur Gilbert retire sa candidature pour le second tour du scrutin.  
Deux candidats sont toujours éligibles : Madame Hernandez et Monsieur Spitzner.

Monsieur Teruel interroge le Président sur les résultats de l'élection du 6<sup>ème</sup> VP.  
Il demande pourquoi Monsieur Bolleau a été élu avec 34 voix contre 33 pour Monsieur Spitzner.  
Le Président répond qu'il s'agit d'une question de quorum et laisse Madame Maisse répondre.  
Cette dernière indique que les bulletins blancs ne sont pas pris en compte dans le calcul de la majorité absolue, seuls les suffrages exprimés sont comptabilisés.

## 2<sup>ème</sup> tour

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	3
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	70
f. Majorité absolue .....	35

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HERNANDEZ Azucena .....	29	Vingt neuf
SPITZNER Francis.....	41	Quarante et un

- **Monsieur Francis SPITZNER est élu 9<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 41 voix et est immédiatement installé.**

## 10<sup>ème</sup> VP

Le Président propose la candidature de Monsieur Granger.  
Monsieur Chatelat se porte également candidat.

Monsieur Chatelat est invité à se présenter. Il est élu à la commune de Frontonas.  
Il tient à remercier Monsieur Bonnard de lui avoir fait confiance pour intégrer son équipe.  
Il félicite également le nouveau Président élu.  
Il entame son deuxième mandat dans cette commune et est également très impliqué au niveau associatif notamment au niveau du secourisme étant lui-même sapeur-pompier depuis 18 ans. Il souhaite apporter sa contribution et son énergie à la communauté de communes.

C'est au tour de Monsieur Granger de prendre la parole.

Trois points le poussent à être candidat :

- Une expérience en tant qu'élu. Conseiller municipal depuis 2014 il a également siégé en tant que délégué SICTOM Morestel, au Syndicat des eaux des Abrets et au Syndicat des Marais.

- Son cursus. En tant que fils d'agriculteur, il sait que cette thématique est très importante dans le territoire.

Il est titulaire d'une licence en sciences politiques et d'un master en aménagement durable des territoires qui l'ont conduit à devenir ingénieur territorial dans le domaine de la protection de l'eau potable dans une communauté de communes. Il connaît ainsi les rouages d'une intercommunalité.

- Dernier point qui pour lui est le plus important, c'est une motivation sans fin pour l'action publique et l'action collective pour le territoire.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	2
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	71
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHATELAT Rémi.....	30	Trente
GRANGER Sylvain .....	40	Quarante
SPITZNER Francis.....	1	Un

- **Monsieur Sylvain GRANGER est élu 10<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 40 voix et est immédiatement installé.**

Monsieur Granger remercie l'assemblée pour sa confiance et est pressé de travailler collectivement avec l'ensemble du conseil.

#### **11<sup>ème</sup> VP**

Le Président propose la candidature de Madame Sitruk, adjointe aux Avenières-Veyrins-Thuellin.  
Il n'y a pas d'autre candidat.

Le Président donne la parole à Madame Sitruk.

Elue aux Avenières-Veyrins-Thuellin depuis 2014, elle a adoré découvrir la fonction d'élue au côté de Monsieur Michoud en tant qu'adjointe à la culture, au tourisme et à la communication. Elle se sent aujourd'hui prête à apporter ses compétences, ses idées, son énergie à la CCBD et découvrir une nouvelle équipe.

Les opérations de vote commencent.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	12
d. Nombre de suffrages déclarés nuls (abstentions).....	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	59
f. Majorité absolue .....	30

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNARD Olivier .....	1	Un
MICHOUD Daniel.....	1	Un
MOREL Éric.....	1	Un
SITRUK Nicole.....	55	Cinquante cinq
SPITZNER Francis.....	1	Un

- **Madame Nicole SITRUK est élue 11<sup>ème</sup> Vice-présidente de la CCBD avec 55 voix et est immédiatement installée.**

**12<sup>ème</sup> VP**

Le Président propose la candidature de Monsieur Morel.  
Il n'y a pas d'autre candidat.

Monsieur Morel prend la parole et salue l'assemblée. Il est actuellement Maire de Trept et a été élu en tant qu'adjoint depuis 2014. Il a fait partie de différentes commissions communales et est « chargé d'activité » dans sa profession. Le statut de son entreprise lui permet de pouvoir se dégager du temps pour servir à l'intercommunalité.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	6
d. Nombre de suffrage déclaré nul (abstention).....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	66
f. Majorité absolue .....	34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNARD Olivier .....	1	Un
MOREL Éric.....	61	Soixante et un
PEJU Nathalie.....	1	Un
TERUEL Éric.....	1	Un
THOLLON Denis .....	1	Un
SPITZNER Francis	1	Un

- **Monsieur Éric MOREL est élu 12<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 61 voix et est immédiatement installé.**

Monsieur Morel remercie l'assemblée pour la confiance accordée et est très heureux de faire partie de l'exécutif.

### 13<sup>ème</sup> VP

Trois candidats se font connaître pour cette 13<sup>ème</sup> Vice-présidence : Monsieur Sbaffe, Monsieur Drogoz et Monsieur Blanc.

La parole est donnée aux candidats.

Monsieur Sbaffe indique qu'il ne se présente pas contre d'autres personnes mais qu'il présente la candidature de Tignieu-Jamezyieu pour travailler sur les équilibres des territoires. L'exécutif actuel est majoritairement constitué de petites communes et il lui semble important que les grosses communes soient également représentées.

Monsieur Blanc est invité à prendre la parole. Il précise être toujours dans un esprit constructif et estime que l'on a besoin que toutes les communes soient représentées. Des choses ont été faites, mais il reste encore beaucoup de travail et s'il insiste c'est qu'il pense avoir réellement une pièce à apporter dans cette nouvelle construction.

Monsieur Alexandre Drogoz termine les prises de parole. Il précise que lors de son dernier mandat il a beaucoup interagi sur l'urbanisme, le tourisme et la culture. Il présente sa candidature avec beaucoup de dynamisme et de compétences pour le collectif.

### 1<sup>er</sup> tour

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrage déclaré blanc .....	1
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	72
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ATTAWAY Bernard .....	1	Un
BLANC Aurélien .....	26	Vingt six
DROGOZ Alexandre .....	21	Vingt et un
PEJU Nathalie.....	1	Un
SBAFFE Jean-Louis.....	22	Vingt deux

La majorité absolue n'est pas atteinte, un second tour est nécessaire.  
Monsieur Drogoz retire sa candidature au second tour.

**2<sup>ème</sup> tour**

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	4
d. Nombre de suffrage déclaré nul (abstention).....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	68
f. Majorité absolue .....	34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLANC Aurélien.....	33	Trente trois
DREVET Christiane.....	1	Un
DROGOZ Alexandre .....	1	Un
PEJU Nathalie .....	2	Deux
SBAFFE Jean-Louis.....	30	Trente
SPITZNER Francis	1	Un

La majorité absolue n'est pas atteinte, un troisième tour est nécessaire qui sera cette fois à la majorité relative.

**3<sup>ème</sup> tour**

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	2
d. Nombre de suffrage déclaré nul (abstention).....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	70

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BLANC Aurélien.....	34	Trente quatre
DROGOZ Alexandre .....	1	Un
PEJU Nathalie.....	2	Deux
SBAFFE Jean-Louis.....	32	Trente deux
TERUEL Eric.....	1	Un

➤ **Monsieur Aurélien BLANC est élu 13<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 34 voix et est immédiatement installé.**

Monsieur Blanc remercie l'assemblée de sa confiance et lui assure qu'il sera présent sur le territoire.

**14<sup>ème</sup> VP**

Le Président propose la candidature de Monsieur Vial.  
Monsieur Drogoz et Monsieur Gilbert sont également candidats.

La parole est donnée à Monsieur Gilbert qui renouvelle sa candidature en insistant plus fortement sur la dimension aménagement du territoire à conjuguer avec les enjeux de la transition climatique. Sur cette question, il aimerait pouvoir apporter son expérience et sa compétence.

Monsieur Drogoz ajoute qu'il lui semble important que les ex Balmes Dauphinoises soient représentées plus fortement dans l'exécutif.

Monsieur Vial est invité, à son tour, à prendre la parole. Elu à la mairie de Morestel depuis 2001 en tant qu'adjoint aux travaux, il exerce les fonctions de Maire depuis janvier 2019 suite aux problèmes de santé de Monsieur Rival auquel il pense lors de cette soirée. Il fait partie de l'exécutif sortant en charge des travaux. Il indique au Président que si l'assemblée lui fait confiance, il souhaite fortement continuer le suivi de ces chantiers.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	2
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	71
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COURTEJAIRE Hervé	1	Un
DROGOZ Alexandre .....	22	Vingt deux
GILBERT Éric .....	11	Onze
SBAFFE Jean Louis.....	1	Un
VIAL Frédéric.....	36	Trente six

➤ **Monsieur Frédéric VIAL est élu 14<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 36 voix et est immédiatement installé.**

Monsieur VIAL remercie l'assemblée et le Président de la confiance accordée et pense à Monsieur Bonnard qui s'est malgré tout bien battu.

**15<sup>ème</sup> VP**

Plusieurs candidats se font connaître pour cette 15<sup>ème</sup> Vice-Présidence : Madame Hernandez, Monsieur Chatelat, Monsieur Emeraud, Monsieur Drogoz, Madame Regnier et Monsieur Pommet.

Madame Regnier commence en indiquant qu'elle souhaite apporter de la fraîcheur et du dynamisme et pouvoir vraiment s'engager dans la CCBD.

Madame Hernandez prend la parole à son tour en précisant que Crémieu est une place forte qui doit être représentée à la CCBD et qu'en tant que femme elle estime que les femmes ne sont pas assez nombreuses.

Monsieur Chatelat souhaite véhiculer le dynamisme de la jeunesse autour de cette assemblée et pouvoir transmettre son savoir.

Monsieur Emeraud est Maire de Montcarra depuis 2014. Monsieur Brenier lui a proposé de faire partie de son équipe. Il a été Vice-président du Syndicat des eaux et Vice-président aux Balmes Dauphinoise dans le secteur de la petite enfance. Il se sent prêt pour repartir pour ce mandat.

Monsieur Drogoz souhaite affirmer qu'une place pour Saint-Chef dans l'exécutif serait vraiment positif.

Monsieur Pommet clôture cette prise de parole des candidats. Adjoint à la mairie de Tignieu- Jameyzieu, il avait en charge les travaux sur la commune et les voiries, il s'est également occupé du Syndicat des eaux du plateau de Crémieu et de travaux relatifs au tri sélectif au SMND.

La commune de Tignieu doit également être représentée dans l'exécutif.

Les opérations de vote commencent.

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	2
d. Nombre de suffrage déclaré nul .....	-
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	71
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNARD Olivier .....	3	Trois
CHATELAT Rémi .....	17	Dix sept
DROGOZ Alexandre .....	16	Seize
EMERAUD David	7	Sept
GUILLET Laurent	2	Deux
HERNANDEZ Azucena	7	Sept
PERRIN Marie-Lise	1	Un
POMMET Gilbert.....	13	Treize
REGNIER Camille.....	3	Trois
TERUEL Éric	2	Deux

La majorité absolue n'est pas atteinte, un second tour est nécessaire.

Monsieur Emeraud et Madame Regnier retirent leur candidature pour le second tour.

**2<sup>ème</sup> tour**

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrage déclaré blanc .....	1
d. Nombre de suffrage déclaré nul (abstention).....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	71
f. Majorité absolue .....	36

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHATELAT Rémi .....	22	Vingt deux
DROGOZ Alexandre .....	18	Dix huit
EMERAUD David.....	2	Deux
GUILLET Laurent.....	4	Quatre
HERNANDEZ Acuzena .....	6	Six
POMMET Gilbert	17	Dix sept
SPITZNER Francis	1	Un
TERUEL Eric	1	Un

La majorité absolue n'est pas atteinte, un troisième tour est nécessaire qui sera cette fois à la majorité relative.  
Madame Hernandez retire sa candidature pour le 3<sup>ème</sup> tour.

**3<sup>ème</sup> tour**

a. Nombre d'émargements.....	73
b. Nombre d'enveloppes .....	-
c. Nombre de suffrages déclarés blancs .....	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls (abstention).....	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....	70

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHATELAT Rémi.....	27	Vingt sept
DROGOZ Alexandre .....	21	Vingt et un
CHEBBI Nora.....	1	Un
EMERAUD David.....	2	Deux
POMMET Gilbert.....	17	Dix sept
REGNIER Camille	1	Un
SPITZNER Francis	1	Un

- **Monsieur Rémi CHATELAT est élu 15<sup>ème</sup> Vice-président de la CCBD avec 27 voix et est immédiatement installé.**

#### **IV. Lecture de la charte de l'élu local**

Monsieur Brenier procède ensuite à la lecture de la charte de l'élu local

*Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriale, Monsieur le Président a fait lecture de la charte de l'élu local lors de cette première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du Président, des Vice-présidents et des autres membres du bureau.*

##### **Charte de l'élu local :**

- 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*
- 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
- 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
- 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
- 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
- 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
- 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.*

## **V. Informations**

Monsieur Brenier indique que des décisions ont été prises par le Président sortant lors de la crise sanitaire du COVID 19.

L'ensemble de ces décisions ont été transmises via le rapport de présentation que les conseillers communautaires ont reçu.

Il demande si des élus ont des questions ou des remarques sur ces décisions. Personne ne se manifeste.

Le Président indique que le prochain conseil communautaire aura lieu le 23 juillet prochain au même endroit.

Le Président donne la parole à l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h55